



Hervé WILLER Michèle CRUBELLIER Florence CLIQUET Olivier LAURENT

Lettre d'information du groupe municipal de la gauche

N°3 – Avril 2009

Sommaire

Parlons-en

Budget 2009
Politique de la jeunesse
Développement durable
Ecoles

L'illusionniste de l'ouverture

Les principales prises de position et actions

Cette publication est diffusée à 2 700 exemplaires.

Elle a été précédée de deux lettres d'information adressées par internet aux Heillecourtois dont nous connaissons l'adresse électronique.

Ces lettres « *Quelques semaines de mandat* » (juin 2008) et « *L'intox de M. le Maire en bref* », en réponse au bulletin municipal tendancieux *L'actu en bref* (septembre 2008), sont consultables sur notre blog dans la rubrique Lettre d'information.

Energie nouvelle pour Heillecourt Contacts

Blog

www.heillecourt.unblog.fr

Adresse électronique

heillecourt.energie@gmail.com

Adresse postale

5 rue Maréchal Ney 54180 Heillecourt

Editorial

Madame, Monsieur, chers Heillecourtois,

Déjà un an depuis le renouvellement du conseil municipal. Vous nous avez donné mandat de vous représenter dans les débats qui animent la vie de notre commune. Nous nous étions engagés à vous informer de nos actions. C'est le moment de ce premier bilan que nous avons choisi pour vous présenter, avec cette publication, notre action comme force d'opposition et de propositions.

Nous avons proposé, pendant la campagne électorale de mars 2008, une conception de l'action municipale et des orientations différentes de celles de nos concurrents. Un an après, ces divergences se traduisent concrètement dans le fonctionnement de la commune et les choix faits par la majorité municipale.

Nous avons dû batailler pendant plusieurs mois pour obtenir que les procès-verbaux des conseils municipaux soient rédigés fidèlement aux échanges et aux positions exprimées, sans que le Maire ne se permette de les « interpréter ». Nous déplorons le mode de fonctionnement interne du conseil municipal dont la transparence n'est pas la première des qualités. Demandez au Maire pourquoi ces procès-verbaux ne sont plus publiés sur le site internet de la commune, maintenant qu'ils sont complets...

S'agissant des politiques municipales, le principal constat est le grand écart entre les effets d'annonce, les certitudes du Maire et la réalité des faits. Sur des sujets aussi importants que les fermetures de classe et l'organisation des groupes scolaires, l'environnement et le développement durable, les finances communales et les impôts, on ne compte plus les approximations et l'improvisation qui ne servent pas l'avenir de la commune et des Heillecourtois. Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu au mois de janvier l'a mis en évidence.

Si nous défendons par une opposition déterminée nos valeurs et nos idées dans les projets municipaux, nous reconnaissons aussi quelques avancées dans certains domaines comme la politique de la jeunesse, même si les ambitions et les moyens ne nous paraissent pas toujours à la hauteur des enjeux.

Nous continuerons à démontrer les limites du projet minimaliste de la majorité municipale et à tirer le faux-nez de l'apolitisme du Maire apparenté UMP. La gestion municipale, ce sont des choix à assumer sans se défaire de sa responsabilité sur les autres, comme le pratique trop couramment le Maire.

Cette publication vous présente notre analyse et nos propositions alternatives pour la mise en œuvre de politiques municipales dans l'intérêt général et au service des Heillecourtois.

Bien cordialement.

Hervé WILLER

Parlons-en ...

Budget 2009 : impôts en hausse et improvisation

La majorité municipale a adopté un budget 2009, « tranquille » selon l'expression du Maire, consacré à la remise aux normes de certains équipements et au remboursement des emprunts. Pourtant la préparation de ce budget a connu bien des difficultés en raison de certaines analyses approximatives et de l'absence d'orientations initiales précises.

Ce budget se caractérise par des positions dogmatiques et une augmentation des impôts communaux de 3 %, injustifiée étant donné les réserves (1,5 million €) dont dispose la commune pour équilibrer son budget.

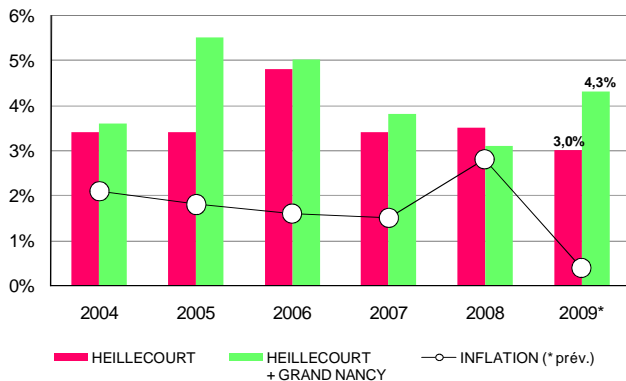
L'imposture sur l'augmentation des impôts

Le Maire, précédemment 1^{er} adjoint, nous assure régulièrement qu'il veille à ne pas augmenter les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) plus que l'inflation. Or, il semble bien hasardeux de prétendre maîtriser la fiscalité sans tenir compte des effets de la revalorisation annuelle des bases d'imposition (valeur locative cadastrale) et de la majoration des taux décidée par d'autres collectivités parmi lesquelles la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

Sans l'intervention des élus ENERGIE NOUVELLE au conseil municipal du 10 mars, les impôts décidés par la commune auraient de nouveau progressé de 4 % en 2009. Finalement, le Maire a confirmé sa décision de les augmenter de 3 %, « au niveau de l'inflation » paraît-il... Pourtant, rien ne justifiait une telle hausse, surtout dans le contexte économique et social actuel.

A fortiori, le graphique ci-dessous illustre l'imposture du discours sur la prétendue augmentation des impôts limitée à l'inflation, et cela depuis de nombreuses années.

Augmentation des impôts comparée à l'inflation 2004 à 2009



Sources : comptes administratifs et site internet impots.gouv.fr

Compte tenu de la décision de la majorité UMP du Grand Nancy d'augmenter fortement les taux d'imposition 2009, les impôts payés par les Heillecourtois pour la commune et le Grand Nancy augmenteront de plus de 4,3 %.

Ainsi, entre 2003 et 2009, les impôts locaux auront progressé de plus de 25 % pour une inflation de 10 %, alors qu'aucun transfert de compétences n'a alourdi les charges des communes et de l'intercommunalité.

Pendant ce temps, le Maire et ses amis politiques du Grand Nancy se complaisent à fustiger les conseils général et régional dirigés par la gauche, qui ont subi des transferts de compétences (RMI, APA, personnels techniques des collèges et lycées) organisés par les gouvernements de droite, sans compensation financière complète des charges correspondantes.

Un premier budget sans cap

Le débat d'orientation budgétaire qui s'était tenu le 12 janvier, avait donné le ton : un catalogue d'intentions, une liste d'investissements sans priorités clairement définies. 2009, « une année d'études » nous disait-on...

Les dépenses réelles de fonctionnement avoisineront 3,6 millions €, dont 58 % de charges de personnel. Un poste d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) est créé en complément des deux policiers municipaux, et l'emploi d'animateur du contrat local de sécurité intercommunal (CLSI) est transformé à temps complet. Sans contester le principe de ces emplois, nous restons néanmoins interrogatifs sur les politiques qu'ils serviront. Nous attendons de la police municipale qu'elle soit bien employée à mettre en œuvre la politique de prévention et de tranquillité publique. Nous soutenons aussi qu'un éducateur affecté exclusivement au CLSI pourrait pourtant servir une politique plus ambitieuse en direction des jeunes et du sport.

Côté investissements, c'est la confusion qui domine. Un tiers du budget prévu pour 2008 n'a pas été réalisé. En 2009, on multiplie les « études » pour plusieurs milliers d'euros sans idée claire sur les projets. Des « pistes » sont évoquées, inscrites au budget puis on change en cours de route. On prépare, sans l'officialiser, un investissement de plus d'1 million € dans une « salle festive » pour concrétiser un projet reporté de la municipalité précédente. Pourtant, ce choix est contestable quant à sa pertinence et à son coût non maîtrisé.

Pour cette première année du mandat, on attendait une mise en perspective des politiques municipales et une programmation des investissements. Quelques idées a priori séduisantes ne font pas une politique municipale cohérente et ne garantissent pas une gestion avisée de la commune.

Et au final, les théoriciens de la baisse des impôts pour les plus riches ont concocté un coup de matraque fiscal pour tous.

Pour une politique de la jeunesse plus ambitieuse

Avec 30 % d'habitants de moins de 20 ans, contrairement à une idée parfois reçue, Heillecourt est une ville jeune. Le programme municipal que nous avons proposé en mars 2008 avait pour ambition de se doter des moyens nécessaires à une politique de la jeunesse volontariste, notamment en direction des adolescents, grands oubliés des politiques municipales passées.

Depuis de nombreuses années, la municipalité mène sa politique en direction des adolescents surtout dans le cadre du Contrat local de sécurité intercommunal (CLSI), comme si jeunes et adolescents rimaient avec désordre et insécurité. Bien entendu, quelques actions du CLSI (prévention, chantiers d'intérêt général,...) répondent à certains objectifs éducatifs mais son cadre est particulièrement réducteur. D'une part, l'offre culturelle et éducative y est limitée et, d'autre part, certains jeunes qui devraient bénéficier d'un accompagnement social ne sont pas nécessairement intégrés dans ce dispositif.

Les orientations actuelles de la municipalité paraissent très insuffisantes au regard de l'attention qu'une commune devrait accorder aux adolescents. Nous craignons que la création prochaine d'un conseil municipal des jeunes ne soit qu'un gadget pour se donner bonne conscience. Nous regrettons aussi le choix de partager avec trois autres communes environnantes l'animateur du CLSI alors que son profil d'éducateur sportif et son investissement en direction des jeunes Heillecourtois auraient permis de développer une politique cohérente de travail social et d'éducation par le sport et la culture.

Nous défendons l'idée que la politique de la jeunesse constitue un axe majeur de l'action municipale qui mérite d'être développé dans notre commune. Les objectifs doivent être orientés positivement en direction des jeunes et les moyens bien coordonnés, et non empilés avec des demi-mesures.

Pour le bien-être des jeunes, le dynamisme culturel et sportif, et un lien social renforcé.

Environnement et développement durable

Depuis un an, dans chaque bulletin municipal, on nous fait l'article sur le développement durable.

Evidemment, il convient de protéger l'environnement par le recyclage des déchets, la préservation de l'eau et de la flore, etc. Mais d'autres enjeux sont supérieurs à ces préoccupations car leur résolution conditionne à long terme cette protection et les conditions de vie des habitants. Or justement, sur ces enjeux, contrairement à ses effets d'annonce, le Maire paraît bien impuissant au sein de sa majorité UMP du Grand Nancy et parmi ses collègues des communes environnantes.

On attend depuis la visite de M. Rossinot au mois de décembre, la concrétisation de son annonce d'une décision rapide sur la VLI. A notre connaissance, le projet est toujours dans les tiroirs. Et ce n'est pas la poursuite de l'urbanisation commerciale de la zone de Frocourt, et la réalisation quasi assurée de l'épine dorsale, qui nous font croire à l'abandon de ce projet qu'on nous présentera un jour comme indispensable et inévitable... Souvenirs, souvenirs...

Et quand bien même le désengorgement de la zone de Frocourt, avec sa circulation supplémentaire, serait supporté par les Heillecourtois, on peut s'interroger sur l'accès à la future halte-gare (rue Léon Songeur) que le Maire nous présente comme une autre perspective. Il paraît en effet inconcevable que les véhicules arrivant au sud de l'agglomération transitent par la Grande rue pour rejoindre cette halte-gare.

Bref, un grand flou artistique sur des enjeux majeurs. Des discussions en vase clos, des hésitations pendant que le rouleau compresseur poursuit son œuvre aux portes de notre commune. Plus que des effets d'annonce, on attend des décideurs du courage et de l'audace dans les politiques publiques qu'ils ont la responsabilité de conduire.

Droit de réponse à HCV

Dans son bulletin d'information d'octobre 2008 distribué à tous les Heillecourtois, l'association Heillecourt Cadre de Vie a fait référence à sa rencontre avec les candidats au moment des dernières élections municipales.

Une interprétation, erronée de notre point de vue, sur une soi-disant convergence des positions passées et actuelles des candidats, a fait réagir les élus ENERGIE NOUVELLE. Ils ont écrit le 19 octobre au Président de l'association pour demander un droit de réponse. Constatant que celui-ci n'a pas été publié dans les derniers bulletins d'information (janvier et mars 2009), le courrier adressé est reproduit ci-dessous :

« Dans votre bulletin d'information n° 5 d'octobre 2008 diffusé aux habitants de la commune, vous évoquez la rencontre de certains membres de votre association avec les candidats des trois listes en présence lors des élections municipales de mars 2008. Puis vous précisez : « Nos idées ont été reprises par les trois listes dans leurs professions de foi. Nous nous autorisons à considérer leur engagement comme reconnaissance unanime du bien fondé de notre action. »

Pour notre part, nous ne pouvons accepter cette interprétation car nos propositions sont le fruit d'un travail de réflexion avec les colistiers de la liste Energie nouvelle et non une reprise à notre compte de vos idées. S'agissant de notre « engagement » qui signifierait selon vous, la « reconnaissance unanime » de votre action, nous tenons à réaffirmer notre totale indépendance à l'égard de toute association, quel que soit le bien fondé de son action.

La présentation ainsi faite des échanges que nous avons eus pendant la campagne des élections municipales laisse entendre une convergence totale de vue, entre les différentes parties concernées, sur vos analyses, vos propositions et vos actions. Nous contestons vivement cette présentation peu fidèle de la réalité.

Vous comprendrez certainement aussi que nous nous réservons la possibilité de ne pas partager certaines des options prises par votre association, tant pour le passé, comme nous vous en avons fait part, que pour l'avenir.

Nous vous serions reconnaissants de porter cette précision à la connaissance de vos lecteurs. »

Ecoles : fermetures et immobilisme

Après l'école maternelle E. Gallé à la rentrée 2007, l'école élémentaire Chateaubriand préservée in extremis à la rentrée 2008, c'est l'école élémentaire E. Gallé qui sera touchée par une fermeture de classe en septembre prochain.

Pourtant, lorsque les élus ENERGIE NOUVELLE alertaient, dès novembre 2008, sur les risques de cette fermeture, le Maire parlait de « rumeurs ». Deux mois plus tard, il recevait l'Inspecteur de l'Education nationale qui lui faisait croire à un cadeau en ne fermant qu'une classe dans la commune.

La combativité de la municipalité a pu être mesurée lorsque la motion, présentée par les élus ENERGIE NOUVELLE, dénonçant la politique gouvernementale de réduction massive des postes d'enseignants et de démantèlement progressif de l'école maternelle, a été rejetée par le reste du Conseil municipal. Depuis, nous avons aussi appris la suppression du poste de RASED (soutien aux élèves en difficulté) implanté à Heillecourt.

Le Maire se contentera d'une lettre de protestation de pure forme à l'Inspecteur d'académie comme celle sans effet qu'il avait envoyée en avril 2008 avant la mobilisation déterminante des parents d'élèves de Chateaubriand.

Les parents d'élèves et les enseignants de l'école E. Gallé savent maintenant ce qu'ils peuvent attendre de la municipalité.

Combien de trains de fermetures de classe la municipalité va-t-elle regarder passer avant de sortir de son immobilisme ?

L'illusionniste de l'ouverture

Le Maire prétend sérieusement pratiquer l'ouverture dans sa gestion municipale. Jugez-en plutôt.

Il est d'abord utile de préciser que la présence d'élus de l'opposition dans les commissions municipales n'est pas une preuve d'ouverture mais simplement l'application de la loi. Nos propositions pour permettre un fonctionnement plus ouvert de ces commissions ont été rejetées par le Maire lors du vote du règlement intérieur du conseil municipal.

Avril 2008 : il se réserve les deux postes de conseillers communautaires délégués au Grand Nancy pour siéger au sein de la majorité UMP de M. Rossinot dont il est l'un des 21 vice-présidents.

Juillet 2008 : il nous propose, sur douze postes, un siège de titulaire et un de suppléant sans voix délibérative dans les commissions du Grand Nancy. Il choisit, pour nous, les commissions sans enjeu en matière de politiques publiques. Il ne donne aucune suite à notre contre-proposition. Nous refusons ses « strapontins ».

Janvier 2009 : il désigne trois titulaires et trois suppléants pour la composition du Comité technique paritaire (instance consultative de gestion du personnel municipal). Il tire prétexte de notre « comportement » dans la dénonciation des modalités de rédaction des procès-verbaux du conseil municipal pour nous exclure et offrir une place de titulaire à Mme Assfeld...

Le magicien de l'ouverture est démasqué.

Les principales prises de position et actions

Action éducative

- Juin 2008 : soutien, avec Hervé FERON, député, et René MANGIN, conseiller général, à la mobilisation des parents d'élèves de l'école élémentaire Chateaubriand contre la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2008.
- Novembre 2008 : courrier adressé aux représentants de parents d'élèves sur l'évolution des effectifs des groupes scolaires et la réflexion nécessaire quant à leur organisation future.
- Organisation des classes de neige 2009 : **vote POUR** (CM du 16 décembre) tout en déplorant les conséquences du changement de barème qui se traduit par une participation plus élevée des familles à très faible quotient familial.

Animation - jeunesse

- Création d'un poste dédié à la politique de la jeunesse : **vote POUR** (CM du 7 juillet)
- Nouvelles organisation et tarification des mercredis pour les 4/11 ans : **vote POUR** (CM du 16 décembre)

Environnement et développement durable

- Reconduction pour 10 ans de la convention d'exploitation de l'antenne de téléphonie installée à proximité des ateliers municipaux et des installations du tennis-club : **vote CONTRE** (CM du 16 décembre)

Finances

- Augmentation de 3 % des tarifs de la cantine scolaire : **ABSTENTION** (CM du 7 juillet) et demande au Maire de remise à plat du système de tarification. Le Maire n'a pas tenu son engagement de saisir les commissions compétentes pour l'examen détaillé de ce dossier.
- Compte administratif (bilan de l'exécution du budget) 2008 : **vote CONTRE** (CM du 10 mars)
- Budget et augmentation des taux d'imposition 2009 : **vote CONTRE** (CM du 10 mars)

CM : conseil municipal